

# Chorus

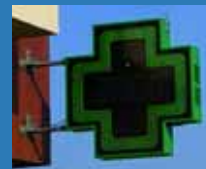
L'écho des rus, journal de la commune de Chauconin-Neufmontiers

N°36

Avril 2011



L'eau, un bien  
à préserver



► Service  
Ouverture de  
la pharmacie



► Finances  
Bilan 2010



► Travaux  
Eglise, voirie,  
STEP



Le service environnement du Conseil Général visite les projets de la commune



Inauguration du vitrail de la mairie offert par Les Vitraux de l'Arbalète



Départs en retraite de Christiane Juhel et de Mohamed Mouffok

11 novembre 2010, les enfants chantent pour la mémoire



Remise des médailles du travail



Les conséquences de la crise financière, économique et sociale n'en finissent pas de se faire sentir. Si les bénéficiaires des banques et des sociétés du CAC 40 ont vite été restaurés et accrus, les peuples en font toujours les frais. Cette situation ne pouvait pas rester sans conséquences politiques comme l'ont montré les récentes élections cantonales. La forte abstention illustre une fois de plus la fracture électorale qui se traduit par la désaffection notamment des catégories sociales les plus défavorisées et des jeunes qui fuient les bureaux de vote.

La majorité subit une lourde défaite et l'extrême droite s'installe dans le paysage politique. Les bons résultats de la gauche en général ne doivent pas non plus faire illusion. Notre démocratie est malade. Il est urgent de redonner de l'espoir à ceux qui ont le sentiment d'être abandonnés et qui s'abstiennent ou voient dans l'extrême droite une solution. Il faut répondre aux vraies préoccupations des français qui sont l'emploi, le pouvoir d'achat, le logement, l'éducation, les transports et la santé. Il faut remettre au cœur de notre société les valeurs de solidarité et de justice sociale. C'est la responsabilité des politiques, des élus mais aussi de tous ceux qui, à des degrés divers, sont impliqués dans la société civile. Nous nous y employons localement par une action déterminée au service de tous.

Ainsi la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) nous fixe un objectif de 20 % de logements locatifs aidés d'ici 2014. Fort heureusement, nous avons anticipé et la commune dispose déjà de 59 logements sociaux. Il faudrait en construire une centaine dans les 3 ans à venir ! C'est ce que nous entamons avec le Clos Lignon et le Pré Bourdeau, des projets maîtrisés et de grande qualité. Ces programmes vont générer une augmentation du nombre d'enfants scolarisables et nous amener à accroître la capacité de nos infrastructures, qu'il s'agisse des classes, des services de restauration scolaire ou de l'accueil périscolaire. Nous y travaillons d'ores et déjà. La loi SRU et les directives du Schéma de Cohérence Territoriale (schéma directeur local) nous incitent à densifier l'habitat mais comment le faire en offrant à tous les habitants les services attendus alors que le gouvernement réduit nos dotations et subventions ?

La suppression de la Dotation de Solidarité Communautaire par la CAPM cette année est un handicap supplémentaire qui nous pénalise particulièrement, nous qui sommes la commune avec le plus faible potentiel fiscal.

Cependant, la création de la Société Publique Locale avec nos voisins de Villenoy, les futures recettes du centre commercial Immochan et les participations des aménageurs nous donneront à terme des moyens importants pour réaliser nos projets pour tous les habitants de notre village.

Dans cette attente, nous ne restons pas inactifs et nous nous efforçons de répondre aux besoins, comme l'illustre l'ouverture de la pharmacie ce mois-ci, et d'améliorer notre cadre de vie comme le montrent les aménagements de la Chantonne et de la rue Charles Péguy.

Bien à vous,  
votre Maire,  
Michel BACHMANN



Ce logo témoigne de la volonté de la municipalité de s'opposer à la libéralisation totale des services

## Sommaire

### vie de la commune

p 4

- ▶ Finances : compte administratif 2010
- ▶ Urbanisme : Pré Bourdeau et Clos Lignon
- ▶ Intercommunalité : création d'une SPL

### enfance et jeunesse

p 10

- ▶ SEJVA : organisation
- ▶ Bibliothèque : les monstres attaquent

### cadre de vie et environnement

p 14

- ▶ Travaux : Chantonne et Charles Péguy
- ▶ Assainissement : station d'épuration
- ▶ Bois du Télégraphe : modèle de biodiversité

### associations et animations

p 18

- ▶ Comité des fêtes : le plein d'animations

### vie pratique

p 20

- ▶ Elections cantonales : résultats

Responsable de la publication : Michel Bachmann  
Comité de rédaction : Commission communication  
Conception et réalisation : Baudouin Soullis  
Impression : Mission Press, Emerainville  
Tirage : 900 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé  
Satimat-Green (60% recyclé, 40% FSC) Encre végétale.



## ■ Compte administratif 2010

# Comment votre argent a été utilisé en 2010

Le 12 février 2011, le conseil municipal a approuvé le compte administratif, qui rend compte de l'exécution du budget de l'année 2010. Le déroulement de ce budget a été conforme aux prévisions. Pour la première fois, il prenait en compte en année pleine le fonctionnement du service Jeunesse (accueil Jules Verne et Espace Jeunesse).

### Fonctionnement

Le budget de fonctionnement dégage un résultat positif (recettes moins dépenses) de 86 295,40€, ce qui le situe en légère baisse par rapport aux années précédentes (176 664€ en 2008, 97 159€ en 2009).

La répartition des dépenses réelles de fonctionnement se fait de la façon suivante :

- service jeunesse 347 427€
- services techniques 270 243€
- école 431 780€
- services généraux 510 645€.

### Investissement

Le résultat de fonctionnement a permis de financer en partie l'investissement

### Synthèse du compte administratif 2010

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	1 666 814 €	Recettes	788 260 €
Dépenses	1 608 464 €	Dépenses	760 315,08 €
Résultat de fonctionnement	58 349 €	Solde des investissements	27 945,72 €
Résultat du budget 2010 : 86 295 €			

et notamment les dépenses d'équipement qui, cette année 2010, atteignent la somme de 74 567,80€.

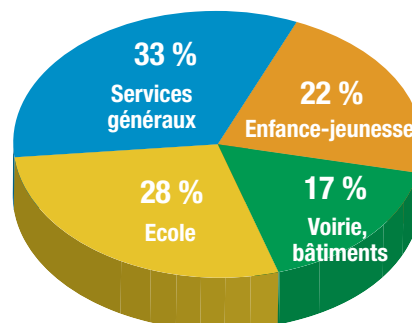
Les principaux achats de biens d'équipement en 2010 sont les suivants :

- 2 véhicules (prévus sur le budget 2009)

- Le columbarium (suite des travaux de 2009)
- Matériel informatique
- Sonnerie de l'école Marianne
- Espace public numérique permettant aux habitants de la commune de se connecter à Internet

## Dépenses de fonctionnement par secteurs

Les dépenses du service jeunesse comprennent celles de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunesse, les dépenses des services techniques comprennent l'entretien de la voirie et des bâtiments, les dépenses de l'école comprennent les frais d'entretien de l'école et les achats pour le restaurant scolaire, les dépenses des services généraux comprennent les frais de bureau, d'entretien des véhicules, de communication ainsi que les frais bancaires.

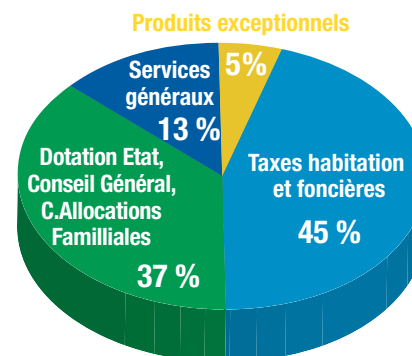


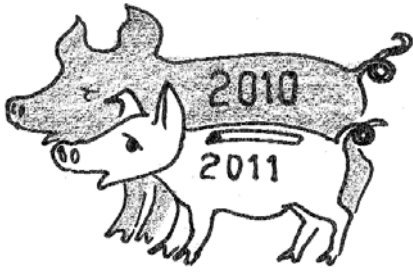
## Recettes de fonctionnement, répartition

La première source d'entrée de nos recettes (soit 45%) est constituée par les 3 taxes locales : taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties.

La deuxième ressource (37% de l'ensemble des recettes) provient de diverses dotations de l'Etat ou du Département.

En troisième lieu, et pour un niveau de 13%, nos recettes proviennent des divers paiements des familles concernant des prestations fournies par la commune, telles que le restaurant scolaire, l'accueil de loisirs Jules Verne, la location des salles etc. Enfin pour 5%, des recettes exceptionnelles complètent nos ressources. Il s'agit pour l'année 2010 essentiellement de la vente de terrains communaux.





Un certain nombre d'opérations sont financées et restent à réaliser sur l'année 2011 :

- Voirie (phase 3 du plan triennal) : 218 605€
- Restauration de l'église St Saturnin : 147 755€

Ces opérations sont financées par des subventions du Conseil Général et du Conseil Régional, et en plus par un

emprunt de 100 000€ pour ce qui concerne la voirie.

Le montant des subventions encaissées en 2010 s'élève à 182 680€. Elles concernent principalement le financement de l'école Marianne, sauf un montant de 65 000€ qui concerne le plan d'aménagement d'ensemble du Clos Lignon (subvention versée à la commune par l'aménageur).

## ■ Budget

# L'équation budgétaire

Le vote du compte administratif 2010 au conseil municipal a été l'occasion d'un débat sur les orientations 2011 pour le budget voté ce mois d'avril. L'exercice qui consiste à maintenir les priorités de la commune, enfance/jeunesse et environnement/cadre de vie alors que les recettes sont à la baisse est délicat.

Notre village, comme beaucoup de collectivités locales, est victime de cet effet ciseau bien connu : dépenses incompressibles et souvent en hausse (énergie, masse salariale...) et recettes stagnantes, voire en baisse (dotations et subventions). L'Etat se désengage et laisse les communes devant les problèmes qui se posent concrètement à tous

les habitants. Les services de l'Etat comme la DDT (Direction Départementale des Territoires, résultat de la fusion de la DDE et de la DDA) mettent fin progressivement à leurs prestations gratuites aux collectivités. Les missions régaliennes comme la sécurité sont délaissées, ouvrant un boulevard aux entreprises et officines privées financées par les communes ou intercommunalités.



La réforme des collectivités va limiter, voire interdire les financements croisés qui permettent aujourd'hui de conjuguer sur un même projet des subventions de la Région et du Département (voir le financement de notre station d'épuration en page 16).

La CAPM, pourtant en théorie vouée à la solidarité, ne joue pas son rôle comme en témoigne la suppression de la Dotation de Solidarité Communautaire cette année (6% de notre budget de fonctionnement).

Les recettes de notre budget résultent principalement du produit des 3 taxes locales (45%) que nous ne souhaitons pas augmenter excessivement compte tenu des difficultés rencontrées par les ménages.

L'année 2011 sera donc marquée par des économies recherchées dans tous les domaines sans pour autant diminuer la qualité des services rendus aux habitants.

■ Urbanisme

# Pré Bourdeau : un projet en harmonie avec le village et son environnement

*L'apport de population dû à l'aménagement du Pré Bourdeau ne remettra pas en cause l'esprit village de Chauconin-Neufmontiers ; en effet, le nombre d'habitants de la commune restera en deçà du seuil de 2300 prévu pour 2015 par le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF).*

Depuis les prémices du programme du Pré Bourdeau en 2005, un certain nombre de dispositions réglementaires ont incité la commune, en concertation avec les membres de la commission urbanisme, à réactualiser le programme de Pré Bourdeau. Parmi ces dispositions, celles de la Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) font, entre autres, obligation aux communes d'Ile-de-France de plus de 1 500 habitants de posséder au moins 20 % de logements sociaux à horizon 2014.

Grâce à la création de la SPL en début d'année, la commune interviendra dans le cadre du quartier du Pré Bourdeau en lieu et place d'un promoteur pour tous les logements collectifs. Ainsi, elle aura une maîtrise totale sur le projet et notamment sur l'architecture, assurant une harmonie dans les constructions en évitant des différences substantielles entre l'accession à la propriété et le locatif social.

## Quand éco-quartier rime avec mixité

Disposant aujourd'hui d'un parc de logements sociaux d'à peine 9 %, l'objectif des 20 % ne pourra être atteint qu'en augmentant dans les nouveaux programmes la proportion des aidés. La densification du Pré Bourdeau offre l'opportunité de rattraper notre retard en la matière. C'est pourquoi la nouvelle projection en terme de logements comprend 42 logements aidés, 22 appartements en accession, 23 maisons de villes (dont 5 en locatif aidé) et 87 lots individuels, soit 174 logements.

## Le Pré Bourdeau au coeur du village

La nouvelle philosophie du projet s'axe aussi autour de l'ouverture de l'éco-quartier sur le village et l'environnement alentour. Une perspective verte nord-sud à l'usage des piétons irriguera le quartier en créant des connexions avec le quartier des Chaudrons et la place de la mairie. Des espaces de respirations à l'est avec plusieurs percées sur la plaine agricole formeront autant de passages de transition entre le village et son environnement.

**Les aménageurs mis à contribution**

Pour chaque opération d'urbanisme, la municipalité exige de la part des aménageurs des participations afin de financer de nouveaux équipements publics, rendus nécessaires par l'arrivée de nouveaux habitants et profitant à tous.



## ■ Urbanisme

# Clos Lignon, c'est parti !

*Les aménagements de la première tranche du Clos Lignon, situé entre la rue des Chaudrons et la rue Pierre Charton, se terminent. Simultanément, les membres de la commission urbanisme ont étudié le pré-projet d'aménagement portant sur la deuxième phase du même Clos Lignon.*

### Clos Lignon 1

Courant novembre 2010, les habitants de Chauconin-Neufmontiers ont pu constater le démarrage des aménagements primaires de voirie et de réseaux de la première phase du programme du Clos Lignon. Ils vont permettre la réalisation de 9 lots individuels, à ce jour tous commercialisés, et de 5 logements sociaux.

La municipalité et l'Office Public de l'Habitat 77 (OPH77), bailleur social qui gère les 56 logements sociaux du quartier des Chaudrons, travaillent de concert pour finaliser la réalisation de ces 5 logements sociaux. Leur conception devrait se faire dans le cadre d'un dispositif appelé Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA). Le PUCA permet de faire appel à un groupement d'architectes dont les compé-

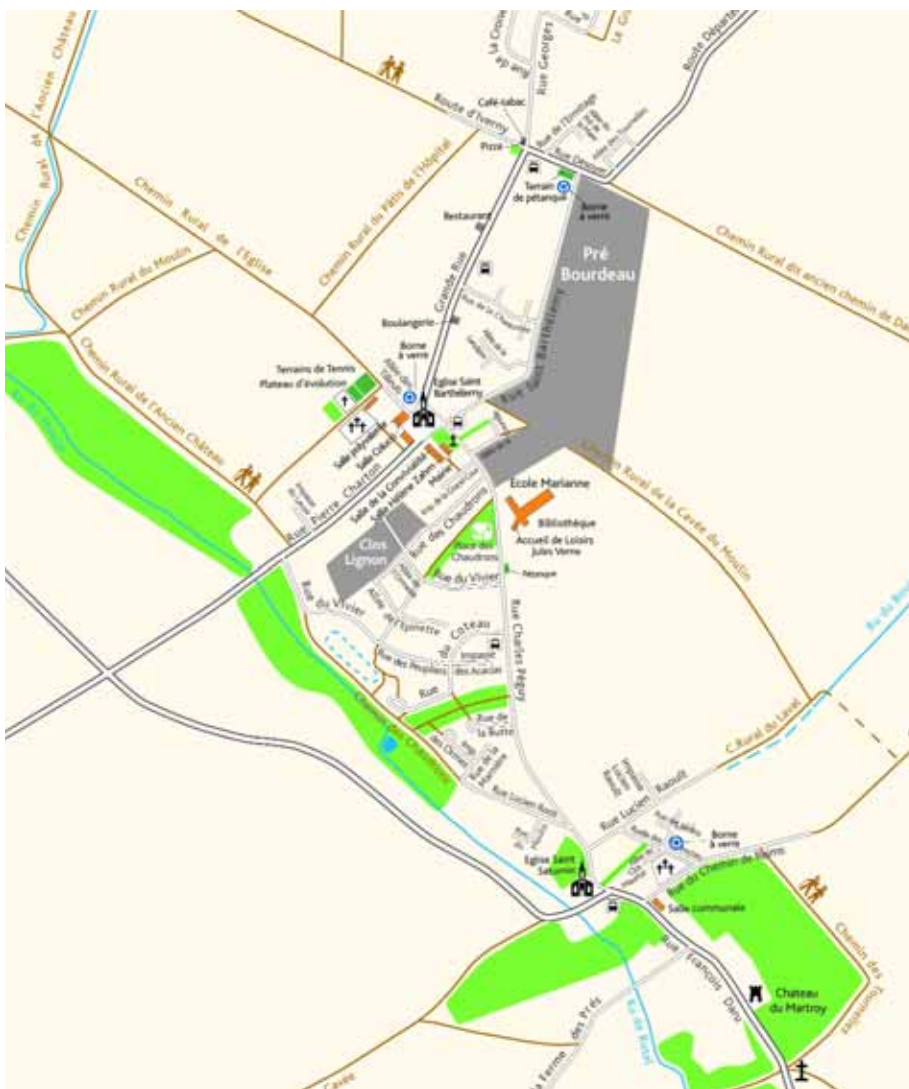


Schéma de situation du Clos Lignon et du futur Pré Bourdeau

tences sont tournées vers le développement durable par la réalisation de bâtiments à basse consommation et innovants.

### Clos Lignon 2

Dans le souci d'une plus grande cohérence, la commune a demandé que le pré-projet porte sur la totalité de la deuxième phase, même si à ce jour, l'aménageur n'en a pas la maîtrise foncière entière.

Ce pré-projet a donc été examiné par la commission urbanisme lors des réunions du 15 novembre 2010, du 31 janvier et 22 mars 2011.

Ce programme devrait s'organiser autour d'un square central de 1600 mètres carrés et comprendre 29 lots individuels en accession à la propriété ainsi que 9 logements locatifs aidés. D'ores et déjà, l'aménageur s'est engagé à équiper le square de jeux pour les enfants.



■ Société publique locale

# Un outil au service de l'intérêt général

*La SPL créée en janvier 2011 s'organise et commence à travailler sur les projets à développer aussi bien à Villenoy qu'à Chauconin-Neufmontiers.*

Un Chorus spécial vous a annoncé la création d'une Société Publique Locale (SPL) en partenariat avec la commune de Villenoy en soulignant le caractère innovant de cette initiative puisque nous sommes les premiers en Seine-et-Marne à créer une telle structure.

Rappelons que la vocation de cette société est de servir l'intérêt général en menant des opérations d'aménagement, de construction ou de gestion de services publics pour le compte des deux communes qui maîtrisent totalement cette structure. Les bénéfices de la société seront entièrement réinvestis dans des projets propres à Chauconin-Neufmontiers et Villenoy.

La décision de créer cette société résulte de l'analyse du contexte politique et économique qui se caractérise par la baisse des subventions et des dotations. Le gouvernement veut comprimer la dépense publique, rendant



explicitement les collectivités locales responsables des déficits.

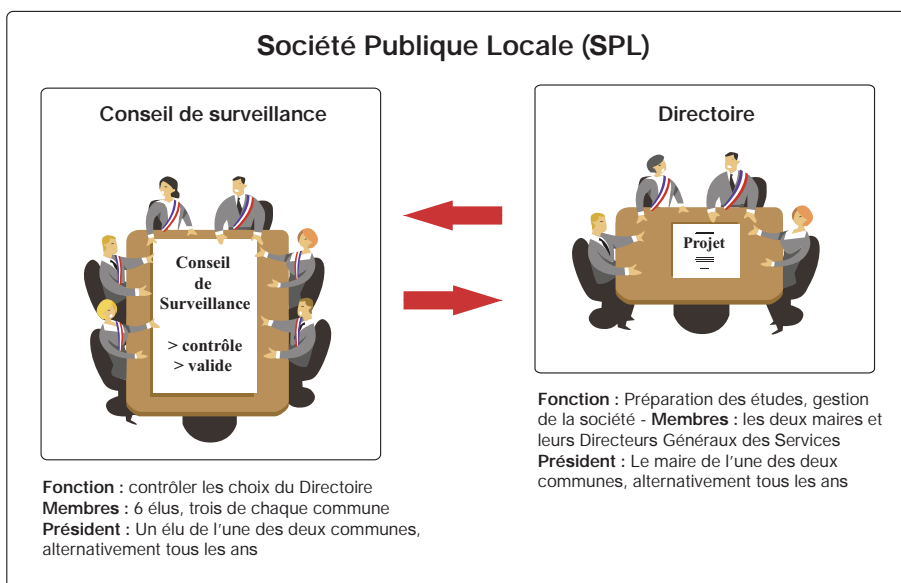
Menacés d'asphyxie et de perte de maîtrise de nos ressources, nous ne sommes pas résignés et la SPL apparaît comme un des moyens de répondre au défi qui nous est lancé.

Dans le domaine des projets immobiliers,

nous nous donnons les moyens de nous substituer aux aménageurs et aux promoteurs, dégagant ainsi d'importantes ressources financières tout en nous assurant une maîtrise totale.

La récente décision de J. F. Copé et de la CAPM de ne pas reconduire la Dotation de Solidarité Communautaire pour 2011, décision qui nous fait perdre 89 757 euros sur notre budget cette année, nous conforte dans ce choix. Déjà 3 réunions du Directoire et du conseil de surveillance se sont tenues depuis janvier. Ces réunions ont été consacrées à la mise en place concrète des structures de la société qui dispose désormais de moyens matériels pour fonctionner avec notamment ses propres locaux, mis à disposition par la commune de Villenoy et inaugurés le 10 mars dernier.

Les démarches sont en cours pour finaliser les partenariats avec les banques afin d'assurer le préfinancement des projets ainsi que les marchés de maîtrise d'œuvre architectes. Les premiers projets ont d'ores et déjà été présentés : pour Villenoy la ZAC Sadi Carnot et la ZAC Corai, pour Chauconin-Neufmontiers, le pré Bourdeau. Tous ces projets seront au préalable conçus et validés par chaque conseil municipal avant qu'un mandat de réalisation soit confié à la SPL.



Le Directoire est composé des maires des 2 communes, Michel Bachmann et Roger Paoletti, qui alterneront aux postes de président et vice-président d'une année sur l'autre, et des 2 Directeurs Généraux des Services, André Esmery et Fabienne Brites.

Le Conseil de Surveillance (véritable conseil d'administration) est composé de 3 élus de chaque commune : Emmanuel Tondeu, Christian Mas et Marie Leal pour Chauconin-Neufmontiers et Michel Venries, Michel Desangin et Christian Del Cerro pour Villenoy. Ainsi, une parité totale est instituée entre les 2 communes partenaires.

## ■ Santé

# Pharmacie

*Les travaux de la pharmacie touchent à leur fin : l'officine de M. Geay, installée en rez-de-chaussée des bâtiments locatifs des Chaudrons, va ouvrir le lundi 11 avril.*

C'est la concrétisation de 15 années d'efforts et de démarches de la commune pour mettre ce service à la disposition des habitants de notre village.

Il a fallu d'abord attendre de dépasser officiellement les 2500 habitants, seuil indispensable pour cette ouverture. Il a fallu ensuite s'opposer fermement à la création d'une officine dans le futur centre commercial du PAMP. Il a fallu enfin obtenir le transfert de l'officine de Monsieur Geay, installé jusque-là dans l'Aveyron.



La commune a financé la réalisation des accès en partenariat avec le pharmacien et ce sont les services techniques qui ont aménagé les espaces verts devant l'officine. Notre village compte 2 cabinets médicaux et une population croissante, de plus en plus jeune, mais aussi des

ânés, toutes catégories dont les besoins sont élevés dans le domaine de la pharmacie et de la parapharmacie : l'officine va donc répondre aux attentes de tous les habitants et contribuer au dynamisme et à la qualité de vie à Chauconin-Neufmontiers.

## Colis et questionnaire aux aînés

Lors de la distribution des colis de Noël aux aînés, un questionnaire



leur a été remis afin de recueillir leurs attentes en terme de portage de repas à domicile ou de transport vers le marché de Meaux le samedi matin ou le marché de la commune le mardi matin. Les réponses nombreuses ont montré un vif intérêt pour ces problématiques. L'analyse des réponses est en cours, le transport étant de loin le sujet qui a suscité le plus d'intérêt.

La municipalité réfléchit à la mise en place de dispositifs adaptés et pérennes. Lorsque ceux-ci seront finalisés, les personnes concernées seront contactées directement par nos services afin de leur en expliquer les modalités.

## ■ Recensement

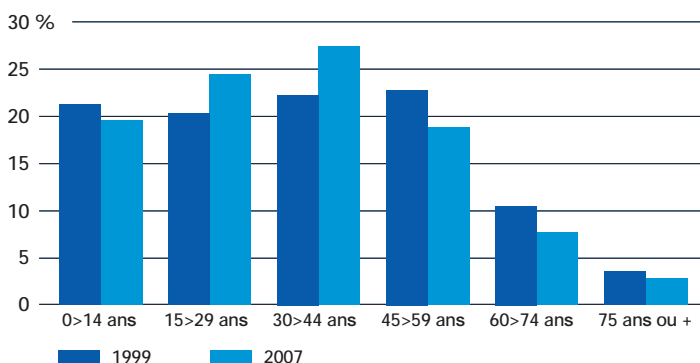
# Une démographie dynamique

2 634, c'est la population de Chauconin-Neufmontiers depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le chiffre officiel de l'INSEE issu du recensement de 2008 (pour mémoire : 1 495 en 1999).

La méthode de calcul de l'INSEE incluant désormais les populations du centre pénitentiaire dans la population municipale, la population vivant dans le village peut être en fait ramenée à **2 000 habitants.**

### Quelques chiffres clés :

- > 63 % d'hommes (déséquilibre dû au centre pénitentiaire),
- > 19 % de 0 – 14 ans, 24 % de 15 – 29 ans, 46 % de 30 – 59 ans, 11 % de plus de 60 ans
- > Revenu net imposable moyen par foyer fiscal : 27 245 euros (contre 25 194 euros en Seine-et-Marne)
- > 84 % de propriétaires



Comparatif entre 1999 et 2007 par tranches d'âge

Pour tout savoir : <http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.as>

## ■ Accueils de loisirs

# L'enfance-jeunesse au cœur de l'action municipale

En 2007, le service Enfance Jeunesse et Vie Associative (Service EJVA) voyait le jour. Il a donné lieu à la création de l'Espace Jeunesse et a piloté, en lien avec les élus et l'ensemble des autres services, la municipalisation de l'accueil de loisirs Jules Verne. Le succès de ces deux structures ne s'est pas démenti, la fréquentation en augmentation constante et les normes d'encadrement qu'il nous faut respecter font qu'aujourd'hui il représente le plus gros service de la commune et, à ce titre, il nous a semblé opportun d'en détailler l'organisation.

L'élue de référence du service EJVA est le maire adjoint délégué à la jeunesse, aux associations et à l'animation, Gérard Guglielmi ; il est soutenu dans son action par le maire adjoint délégué à la petite enfance et à l'action sociale, Marie Leal. En association avec les élus, ils déterminent les orientations dans ces domaines et rédigent le projet éducatif, ils s'assurent de la cohérence entre ce dernier et les projets proposés par le service EJVA. Enfin, ils participent aux diffé-

rentes manifestations et relaient l'information auprès des autres élus.

Ce service regroupe 14 personnes, réparties sur deux structures, dont les responsabilités se déclinent ainsi :

### Un coordonnateur

Recruté par la municipalité pour mettre en place ce service, il élabore des projets ou des actions d'ordre éducatif ou organisationnel et les propose aux élus. Il établit puis gère le budget du service et coordonne les missions des deux structures d'accueil. Il intègre les différents actions et projets dans les dispositifs d'état, régionaux et départementaux et représente la commune dans les différentes institutions et leurs réseaux. Il organise, en étroite collaboration avec l'intendance, l'encadrement et les ateliers éducatifs lors de la pause méridienne. Enfin, il assure la formation des directeurs de structure, ainsi que de l'équipe d'animation.

### Une secrétaire/régisseur

Présente sur la structure 11 heures par semaine, elle assure la gestion des inscriptions et le suivi des réservations et des annulations des familles. Elle établit la facturation et assure le lien avec le



service Comptabilité de la commune ainsi qu'avec les familles.

### Deux directeurs de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Jules Verne (3/10 ans)

Leur présence sur la structure à des horaires décalés facilite le contact avec les parents lorsque ceux-ci déposent ou viennent chercher leurs enfants. Placés sous la responsabilité du coordonnateur, ils assurent l'encadrement de l'équipe d'animation et sont garants des programmes éducatifs proposés par l'équipe, notamment lors des vacances scolaires. Ils organisent les temps périscolaires (matin, midi et soir) et assurent aussi des missions d'animation auprès des enfants. Ils établissent des bilans périodiques et proposent ainsi des aménagements dans l'organisation auprès du coordonnateur.

## Les accueils en chiffres

- ▶ entre 60 et 64 enfants fréquentent les accueils périscolaires le matin et le soir,
- ▶ la restauration scolaire est fréquentée par environ 195 enfants chaque jour,
- ▶ le mercredi, environ 45 enfants sont accueillis à l'Accueil de Loisirs Jules Verne,
- ▶ environ 180 jeunes de 11 à 17 ans se sont inscrits à l'Espace Jeunesse en 2010, la fréquentation moyenne est de 20 jeunes avec des pics à plus de 30 pendant les vacances.



## Un directeur de l'ALSH Espace jeunesse (11/17 ans)

Placé sous la responsabilité du coordinateur, il assure les mêmes missions que les directeurs de l'ALSH Jules Verne, mais auprès des 11/17 ans. Il propose et anime des actions « passerelles » avec l'Accueil de Loisirs Jules Verne et le collègue de Crégy-lès-Meaux.

## Des animatrices et animateurs

L'équipe d'animation comprend 9 personnes, elles sont affectées sur l'une des deux structures mais le développement de leur polyvalence leur permet d'intervenir sur les deux accueils pour pallier les congés, absences ou formations des uns et des autres.

Guidé par l'idée que les temps de loisirs doivent être éducatifs, le service EJVA développe de nombreuses actions. Pour cela, il s'appuie sur des équipes éducatives complémentaires pour qui l'enfance et la jeunesse sont au cœur des réflexions, et requiert autant que faire se peut l'avis des familles afin d'offrir des services qui répondent à leurs préoccupations.

Dans un contexte budgétaire très délicat, il est évident que le fonctionnement de ce service se fera à effectif constant, avec toutefois un renfort en période de vacances scolaires. Cette limitation de l'effectif, couplée aux normes d'encadrement exigées en périscolaire et en accueil de loisirs, pourrait nous contrain-

dre à limiter l'accès à ces structures afin de garantir aux usagers un service de qualité dans le respect des règles de sécurité. Une réflexion sur des critères d'accès est en cours et ils pourraient être mis en place dès cet été si la situation le nécessite.



## Festi'jeunes

Le Festi'Jeunes est prévu le vendredi 13 mai en soirée, et le samedi 14 mai 2011 toute la journée. Au programme, des ateliers sur les thèmes de l'emploi (jobs d'été...), la prévention routière, les loisirs (structures gonflables, jeux traditionnels...) et la musique (animations et concert). Carnaval le samedi après-midi. Réservez vos dates et venez nombreux.

Pour participer d'une façon ou d'une autre à cet événement, contactez Ceydric :  
[ejva@chauconin-neufmontiers.fr](mailto:ejva@chauconin-neufmontiers.fr)

## ■ Vacances d'hiver

## Accueil de loisirs Jules Verne

### Tintin en visite à l'accueil de loisirs Jules Verne

Pendant les vacances d'hiver, l'accueil s'est animé sur le thème de Tintin à la découverte du monde.

Il s'agissait, à travers les histoires de Tintin, de découvrir le monde et les traditions des 5 continents. La découverte des différentes cultures dans le monde sera le maître-mot du carnaval du 14 mai prochain lors du Festi'Jeunes...

### Dans les Vosges

12 jeunes de l'Espace Jeunesse se sont rendus dans les Vosges le temps d'une journée pour passer un bon moment ensemble et découvrir pour certains les joies de la glisse... pour les autres au programme étaient notamment inscrits : le spectacle comique de Kev Adams au Palais des Glaces, une sortie au château d'Ecouen, suivie d'un après-midi Paintball, ateliers scrapbooking et cuisine sur la structure...

## Atelier djembé

Tous les mercredis après midi, un atelier Djembé est mis en place avec le groupe Fola Percussions, présent aux Droits de l'Enfant 2010 à Chauconin-Neufmontiers :

15h30/16h30 : 3/6 ans (inscriptions et infos à Jules Verne)  
16h30/17h30 : 11/17 ans et adultes (inscriptions et infos à l'Espace Jeunesse)



## ■ Ecole

### Atelier vitrail

*Mardi 8 février, les 31 élèves de CM1 de l'école Marianne ont participé à un atelier autour du moyen-âge, organisé dans la cité de Bossuet...*

La matinée a commencé avec une visite guidée de la cathédrale Saint-Etienne et du vieux-chapitre avec un conférencier du service patrimoine, s'est poursuivie par une promenade dans la cité épiscopale et le jardin Bossuet, et s'est terminée par des jeux sur les remparts de la cité exceptionnellement ouverts pour nous.

Après un pique-nique bien mérité, l'atelier du patrimoine situé dans le sous-sol de la chapelle de l'espace Marquet de



la Noue nous a accueillis pour diverses activités : construction en maquette de croisées d'ogives, permettant d'appréhender de manière concrète les forces et les poussées qui agissent sur une structure telle qu'une cathédrale médiévale, étude de l'art des vitraux par la projection de diapositives, puis réalisation individuelle d'un vitrail sur un support transparent pré-imprimé.

De retour au village, les élèves ont visité l'église de Neufmontiers puis sont allés admirer le vitrail offert récemment à la Mairie par "Les Vitraux de l'Arbalète", ces dernières visites complétant ainsi tout ce qu'ils avaient appris dans la journée. Une belle journée bien remplie qui a permis aux enfants de visiter concrètement le passé et l'Histoire mais aussi de mieux comprendre le présent et ainsi préparer l'avenir !

### Classe de neige 2012

La préparation de la classe de neige 2012, évènement très attendu par les élèves de CM1 et CM2, est dès à présent engagée. Le prix du séjour n'est pas encore connu, mais il sera comme toujours financé à 50% par la commune, le reste étant à la charge des familles.

Consciente des difficultés que chacun peut rencontrer, la municipalité vous informe qu'elle mettra en place un paiement échelonné sur 4 mois (au lieu de 2 précédemment) en évitant le mois de septembre. De nouvelles informations vous seront communiquées dès la rentrée scolaire de 2011.



### Menace sur l'école !

*Alors que les effectifs sont supérieurs aux deux précédentes rentrées (295 élèves contre 291), l'Inspection Académique impose pour la rentrée 2011 une mesure de fermeture de classe sur notre école*

Parents d'élèves, enseignants et élus ont signé et transmis une motion lors du conseil d'école du 14 mars 2011 demandant à l'Inspection Académique l'annulation de cette mesure, compte tenu des perspectives d'accroissement de la population scolaire à court terme.

La fermeture d'une classe entraînerait l'augmentation des effectifs dans chaque classe. Les enfants de maternelles se retrouveraient ainsi à plus de 30 par classe.

La politique du gouvernement avait déjà pour conséquence le non-remplacement des professeurs, même en cas d'absences prévues à l'avance. Aujourd'hui, la suppression par l'académie de Créteil de 426 postes dans le secondaire et de 120 dans le primaire amène à la fermeture d'une classe dans notre village.

La casse du service public doit cesser. Venez signer la pétition au groupe scolaire Marianne ou en Mairie.

#### Dernière minute !

*La mesure de fermeture est annulée. La mobilisation a porté ses fruits. Merci aux parents d'élève, aux enseignants et à leur syndicat le SNIUPP, aux élus et à tous les signataires de la pétition.*

## ■ Bibliothèque

# Invasion monstrueuse de la bibliothèque !

### Les monstres

Puisque les Princesses s'étaient installées pour le plaisir des filles en janvier, il était juste de penser aux garçons... Les Monstres ont donc envahi la bibliothèque tout le mois d'octobre.

Une séance lecture d'albums et une séance contes ont été proposées aux garçons rejoints, malgré tout, par des filles audacieuses. La littérature jeunesse regorgeant de monstres de tout poil, il était facile de les montrer cachés sous les lits ou dans les placards. Les plus jeunes pouvaient leur faire un pied de nez sans crainte ! Quant aux plus grands, ils se sont imaginés et ont suivi de près cet ogre qui cuisinait oreilles et mains à la sauce tomate et au basilic... De plus, un atelier « fabrications de masques » a eu lieu un mercredi après-midi. 16 enfants enthousiastes ont laissé libre cours à leur créativité... le résultat fut monstrueux !

Après le départ des monstres, les enfants ont attendu patiemment Noël en écoutant des histoires et/ou en fabriquant le village du Père-Noël... En février, parents et enfants ont découvert à travers la lecture d'albums une partie de l'œuvre très riche de l'auteur britannique Anthony Browne. Marcel, le chimpanzé timide, le grand gorille et sa petite beauté ont remporté du succès



auprès des enfants.

Il est programmé d'autres rendez-vous à la bibliothèque. Si vous voulez tout savoir, n'hésitez pas à consulter le site de votre commune ou franchissez le pas de la bibliothèque... sans crainte car les monstres sont bel et bien partis...

### Et les tout petits aussi

Depuis octobre 2010, la bibliothèque municipale ouvre ses portes aux 0/3 ans le jeudi de 10h à 11h30 tous les 15 jours.

Un espace a été créé pour eux et une belle collection de livres les attend. Une petite vingtaine d'enfants s'y rend déjà régulièrement avec leurs assistantes maternelles. Les plus grands disposent des lieux, déplacent les livres, les regardent, les empilent... font connaissance avec les autres enfants, avec Cathy la bibliothécaire. Les plus jeunes dans leur transat écoutent les bavardages, suivent du regard en mâchouillant leur jouet. Des adultes prennent un instant pour lire une histoire à leur enfant ou à celui d'une assistante maternelle. Certains sont très

demandeurs et ce moment de lecture pour eux seuls est un vrai moment de plaisir. Puis arrive le moment où Cathy regroupe les plus grands. Sagement assis, les oreilles et les yeux grands ouverts, ils suivent la lecture de l'album, chantent avec elle des comptines mimées ou non, découvrent parfois ses petites marionnettes. Puis les lectures individuelles reprennent et l'heure de se quitter arrive bien vite.

La langue de l'écrit est un autre langage avec lequel les jeunes enfants doivent se familiariser au plus tôt. L'apprentissage de la lecture ne leur sera que plus facile. Mais ces rendez-vous sont tout d'abord des moments de plaisir qui peuvent être complétés en emportant des livres à la maison (rappel : l'inscription est gratuite). Les prochains rendez-vous auront lieu : les 3 et 24 mars, les 7 et 28 avril, les 5 et 19 mai et les 9 et 23 juin 2011. N'hésitez plus ! La bibliothèque est à deux pas de chez vous. Nous vous y attendons avec grand plaisir...

■ Travaux de voirie

## Réfection de la Chantonne et du trottoir de la rue Charles Péguy

*Le premier trimestre 2011 a vu l'arrivée d'engins de chantier sur le village. Ces engins ont œuvré aux travaux de réfection totale de la rue et des trottoirs de la Chantonne et la création d'un trottoir protégé par une haie rue Charles Péguy. Ces opérations permettent dorénavant aux piétons de retrouver un cheminement réservé et sécurisé.*

### Les subventions

Le contrat triennal de voirie est un partenariat établi en 2007 entre la commune de Chauconin-Neufmontiers et le Conseil Général dans l'optique d'effectuer en trois ans des opérations de rénovation de voirie respectant les normes en vigueur. Ce dispositif a permis de faire subventionner trois années de travaux à hauteur de 50 % par le Conseil Général.

Démarré en 2007 par des aménagements routiers Grande Rue ainsi que par des travaux de réfection de la chaussée rue de la Croisée, impasse des Acacias et chemin de Montassis, il s'est poursuivi en 2008 avec des travaux de même nature rue des Jardins et de la ruelle des Fiches. La troisième tranche de ce contrat s'achèvera cette année par une dernière opération quartier de la Chantonne et rue Charles Péguy.

### La concertation

Une réunion publique d'information, qui a rassemblé une dizaine de riverains de la Chantonne, s'était tenue le 9 juin 2010 en salle du Conseil Municipal pendant laquelle élus et services techniques avaient exposé la teneur des



transformations : création de trottoirs pour les piétons, création de stationnement, rénovation de la chaussée, mise en sens unique. Cette réunion a été aussi le moment d'un échange où les riverains ont pu faire part de leurs observations. Une fois le projet amendé, un marché a été signé avec une entreprise pour un démarrage des travaux en décembre 2010.

### La nature des travaux

Pour le quartier de la Chantonne, les travaux consistent en une reprise totale de la voirie et la création de trottoirs.

Quant à la rue Charles Péguy, le trottoir partant de la rue du Coteau jusqu'à la rue François Daru a été entièrement remanié. Un enrobé remplace les graviers et une haie arbustive formera une protection naturelle entre la chaussée et les piétons. Des fourreaux ont été installés permettant un futur enfouissement des réseaux.



### La dernière tranche de travaux en chiffres :

**Coût : 222 000€ TTC**

Subvention Conseil Général :

89 000€ TTC

Part communale TTC :

133 000€

### Matériaux utilisés :

Terre végétale : 100 m<sup>3</sup>

Béton concassé : 560 m<sup>3</sup>

Béton bitumineux : 360 tonnes

Bordures et caniveaux : 1850 mètres

Arbustes : 260

## ■ Services techniques

# Le sens du service public local

*Entretiens réguliers ou interventions d'urgence, créations ou rénovations, en régie ou par des prestataires, l'amélioration du cadre de vie reste la priorité de la commune.*



Réfection de voirie après un hiver particulièrement rude



Travaux d'espace vert



Rénovation de l'église Saint Saturnin : les travaux ont démarré en février

## Salage

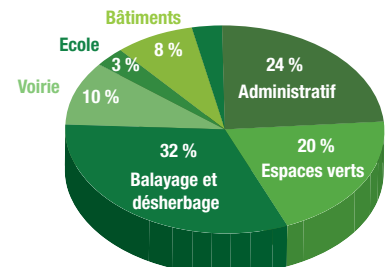
Les agents des services techniques ont dû épandre 18 tonnes de sel cet hiver. En effet, du 29 novembre au 24 décembre, les fortes précipitations neigeuses ont nécessité la sortie de la saleuse jour et nuit à 15 reprises.

Les agents doivent composer avec les conditions climatiques car la méthode du salage n'est pas aussi simple qu'il y paraît... Rappelons que le chlorure de sodium déversé sur la chaussée est plus efficace sur les voies à fort trafic, car le sel a besoin d'être brassé et mélangé à la neige pour être pleinement efficace. De plus, s'il neige très abondamment, il faut racler la neige de la route avant d'épandre le sel immédiatement à la suite. C'est ce qui a pu être effectué le 8 décembre avec l'aide d'un engin agri-

cole, conduit par un salarié de la ferme du château, suivi par la saleuse de la commune. Enfin, à des températures très froides et par temps sec, le chlorure de sodium peut s'avérer inopérant, comme ce fut le cas le 2 février.

Ces épisodes neigeux et les salages répétitifs ont détérioré les routes et notamment la rue Charles Péguy. La réfection de la couche de roulement entre les deux églises du village coûterait près de 100 000 euros ; un chiffre à mettre en rapport avec les 89 000 euros de Dotation de Solidarité Communautaire supprimée par la CAPM... (voir édito)

## Répartition des activités en 2010



**Administratif** : Études et suivis des travaux, réunions, contacts prestataires (devis, factures, contrats), démarches administratives, dépôts des courriers, courses

**Ecoles** : Aménagement et entretien des bâtiments scolaires

**Bâtiments** : Aménagement et entretien des bâtiments municipaux (hors écoles)

**Espaces verts** : Fleurissement, élagage, plantation, tonte

**Voirie** : Installation et entretien du mobilier urbain, entretien de la voirie et des réseaux divers

**Balayage** : Nettoyement et désherbage des rues, parcs et cimetières, enlèvement des dépôts sauvages

**Autres** : Entretien des véhicules et de l'outillage, festivités (illuminations, préparation et rangement des salles)

## Tisanerie espace jeunesse

Les agents des services techniques ont profité des intempéries pour aménager le bâtiment de l'Espace Jeunesse. Après l'installation d'un éclairage de sécurité, la création d'une kitchenette permettra aux animateurs de proposer de nouvelles activités à un public toujours plus nombreux.



## Assainissement

# La commune agit pour des eaux propres

*Située en contrebas du stade de football, la nouvelle station d'épuration est en cours de construction depuis février. Malgré la baisse des subventions, la commune investit pour l'avenir.*

L'eau est utilisée pour laver le linge, pour la douche, les WC ou la vaisselle. Une fois salies, ces « eaux usées » s'évacuent dans des collecteurs d'assainissement mis en place spécialement pour leur transport. Elles s'écoulent ensuite par gravité sur de longues portions pour arriver à la station d'épuration. Puis les eaux usées sont relevées grâce à des pompes et subissent différents traitements.

Elles sont dégrillées pour retenir les matières volumineuses, puis dessablées et dégraissées. Puis, elles passent dans un bassin d'aération où toute une flore et faune bactérienne vont dégrader la pollution carbonnée et azotée grâce à une alternance de cycle d'oxygénation. Le phosphore est traité de manière physico chimique dans le bassin d'aération grâce à l'ajout de chlorure férique. Après avoir été dégazée, l'eau va ensuite transiter par le clarificateur qui récupérera l'eau des boues. L'eau passera ensuite par le canal de comptage en sortie, où des échantillons seront régulièrement pour vérifier la qualité des eaux traitées, avant rejet dans le ru de Rutel. Les boues issues du traitement sont stockées dans des silos à boues pour être épandues en agriculture.



Ce rôle ne peut pas être assuré correctement par la station actuelle, devenue obsolète. C'est pourquoi, afin de mettre aux normes la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel, la commune a engagé la reconstruction de la station d'épuration. Les travaux démarrés en février devraient se terminer au printemps 2012.

### Conformité des branchements

La politique de la commune en matière d'environnement pour une plus grande efficacité de la station d'épuration n'a de sens que si les branchements des particuliers au réseau d'assainissement sont conformes. C'est un travail de longue haleine entrepris depuis 2005, mais aujourd'hui, sur 734 branchements, 342 ont été contrôlés : 316 sont conformes, 26 sont à mettre en conformité.

### Les égouts ne sont pas des poubelles

**Les produits chimiques et les médicaments** ne doivent pas être jetés dans un évier ou dans les WC. Non seulement ils détériorent les canalisations mais lors de leur arrivée dans la station d'épuration, ces produits empêchent l'action de dégradation de la pollution par les bactéries. Ces produits toxiques pour les bactéries peuvent même les détruire. Les produits chimiques sont à déposer en déchetterie, les médicaments sont collectés par les pharmacies.

**Les huiles et les matières grasses**, quant à elles, bouchent les conduites et génèrent des mauvaises odeurs. Ces

huiles et matières grasses sont également nocives pour les bactéries de la station d'épuration. Les huiles de cuisine, solidifiées, doivent être jetées dans les poubelles, les huiles moteur sont à déposer en déchetterie.

**Les objets solides** — lingettes, mégots, couches-culottes, serviettes hygiéniques, litières pour chat — gênent l'écoulement des eaux, colmatent les collecteurs et bouchent les pompes de relèvement de la station d'épuration. Si ces objets parviennent à la station, soit ils sont retirés manuellement par les agents, soit dans le pire des cas ils détériorent les pompes, causant ainsi la pollution du milieu naturel ou des remontées d'eaux usées dans les habitations. Tous les déchets solides doivent être jetés dans la poubelle.

## La reconstruction de la station d'épuration en chiffres :

Études : 186 332€  
Travaux : 1 458 410€  
Total : 1 644 742€

Subvention du Conseil Général : 236 093€ (14 %)

Subvention du Conseil Régional : 253 657€ (15 %)

Subvention de l'Agence Seine Normandie : 550 581€ (34 %)

Part communale : 604 411 € (37 %)



## ■ Environnement

# Le Bois du Télégraphe, site modèle en matière de biodiversité

*L'Espace Naturel Sensible de la butte de Montassis s'agrandit dans le but d'offrir à tous un lieu sécurisé dédié à la nature. C'est ce qu'ont pu découvrir les habitants de la commune en visitant le bois du Télégraphe le 12 février dernier, guidés par un naturaliste de la Maison de l'Environnement.*

L'ENS (Espace Naturel Sensible) de la Butte de Montassis s'étoffe avec les 7.6 hectares supplémentaires acquis par le Conseil Général qui viennent compléter les 6.7 hectares du bois du Télégraphe. Plus de 14 hectares sont dorénavant ouverts à la promenade sans risque, la chasse étant interdite sur ces parcelles.

Pour que le bois soit accessible au public, un entretien régulier est nécessaire, avec comme premier objectif la préservation de la biodiversité. Récemment, les peupliers à l'entrée de la butte qui menaçaient la sécurité des promeneurs ont été abattus ou coupés en chandelle. La taille en chandelle consiste à élaguer un arbre drastiquement en laissant sur pied le fût sur quelques mètres de hauteur. Cette opération permet de sécuriser les arbres morts ou dangereux et de conserver un énorme potentiel attractif pour la biodiversité faunistique et floristique. Cela attire les pics qui peuvent continuer à nicher et prélever leur nourriture. Les trous des pics peuvent eux-mêmes être réutilisés par d'autres oiseaux ou mammifères.

La faune riche et variée en insectes ou bien les champignons qui se dévelop-



pent sur les chandelles sont différents de ceux qui se développent sur le bois mort tombé au sol. En effet, l'humidité du sol modifie les conditions de développement de ces êtres vivants. La biodiversité se manifeste par deux faunes différentes et complémentaires, l'une sur le bois mort sur pied, l'autre sur le bois mort tombé au sol.

### Visite du bois

Samedi 12 février, Guillaume Larrègle, naturaliste et animateur biodiversité de la Maison de l'Environnement, est venu animer une conférence-promenade pour les habitants du village et leur a

donné les clés pour comprendre les mystères de la biodiversité et des astuces pour mieux connaître leur environnement.

Pendant deux heures, cet expert a pointé la grande diversité des plantes et des arbustes -- clématite forestière, rosier sauvage, gui, troène, viorne-- et leur rôle de garde-manger en hiver pour les oiseaux. Il a ensuite donné mille et une astuces à son auditoire captivé afin de lui permettre d'identifier les nombreuses essences du site, ou bien de lui faire remarquer la présence et l'habitat d'insectes solitaires. Lors de pauses où le silence était de rigueur, les promeneurs ont pu reconnaître le chant du tartin des aulnes et de la mésange charbonnière. Il ne fait aucun doute que compte tenu de l'enthousiasme du public, l'expérience avec la Maison de l'Environnement sera reconduite prochainement.

Le reportage vidéo de cet événement est consultable sur le site internet de la commune.

Fête de la nature  
Les 21 et 22 mai

Retrouvez tout le programme de ce week end 100% nature sur la dernière page de votre Chorus



*Le dynamisme des bénévoles permet de proposer toujours plus d'évènements festifs*

### Noël des enfants de la commune

Les 10 et 11 décembre derniers ont eu lieu les journées de Noël traditionnellement offertes chaque année par la Municipalité et le Comité des fêtes.

Les enfants de maternelle ont pu assister le vendredi matin à un authentique spectacle de Guignol qui les a captivés durant plus de 30 minutes, avant de retrouver le Père Noël venu pour l'occasion les bras chargés de chocolats (voir photographie p. 23).

Les enfants et leurs parents, grands-parents et assistants maternels étaient eux aussi nombreux au rendez-vous du vendredi après-midi. Là non plus le Père Noël ne les a pas déçus, même si certains d'entre eux étaient très impressionnés par ce Monsieur à longue barbe tout en rouge, apportant de superbes jouets à tous les enfants présents.

Une après-midi chaleureuse que tous ont pu apprécier, avant de repartir pour préparer les fêtes de Noël en famille. Après avoir partagé un petit déjeuner le samedi matin, les enfants de primaire ont assisté à une projection et sont eux aussi repartis avec leurs chocolats de Noël. C'est avec toujours autant d'émerveillement et de plaisir que les membres du Comité des fêtes ont organisé ces journées, avec l'aide des Aînés.

### Karaoqué, un moment très sympa !

Après les fêtes de Noël, le comité des fêtes s'est investi pleinement pour préparer le karaoké du mois de février. C'est bien au chaud, dans la salle polyvalente, que se sont retrouvés une centaine de convives, tous amateurs de chansons, de musique, de repas conviviaux et de danse. Cette soirée a encore été un succès et nombreux sont ceux, jeunes et moins jeunes, à s'être succédés devant le grand écran pour interpréter leurs titres préférés.

Le cassoulet préparé par le traiteur a reçu un franc succès, et la soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur sur la piste de danse jusqu'à une heure avancée de la nuit.



### ■ Festif l'art

## Festival pluri-artistique

Festival de musique actuelle, pluri-artistique, organisé par l'Asso Siff'Art et la commune de Chauconin-Neufmontiers. Samedi 2 juillet 2011 dès 13 heures, venez écouter au stade François Daru, 9 groupes de musique (Rock, Reggae, Punk, HipHop, Chanson Française, Fanfare...) ainsi qu'une scène 100% musique électronique, jusqu'au bout de la nuit : ENTREE LIBRE

Nombreuses animations tout au long du festival : jeux pour enfants, spectacles de rue, mur de graph, expo, chill out, artisanat...

## ■ Tennis

# Le TCCN monte au filet !

*La nouvelle saison du Tennis Club de Chauconin-Neufmontiers s'annonce animée...*

Le club a commencé sa nouvelle saison avec des effectifs en croissance et des cours pour adultes en augmentation. Le TCCN a engagé ces équipes en championnat : 2 équipes 13/14 ans et 15/16 ans, 3 équipes hommes, 1 équipe femmes, 2 équipes hommes + 35 ans, 1 équipe femmes + 35 ans et 1 équipe hommes + 55 ans. Deux équipes hommes sont également engagées en coupe de la ligue.

En 2011, une sortie à Roland Garros aura lieu pendant le tournoi en mai, et un tournoi interne sera organisé en juin. Au programme du 26, jour de la finale, remise des coupes pour les vainqueurs et barbecue pour les affamés. En septembre, un tournoi Open sera proposé et, le 19 novembre, la soirée Beaujolais viendra clôturer l'année en beauté !



## ■ Aînés

# Des aînés débordés !

Reprise des occupations du club des Aînés après les vacances.

- > le 11 septembre, Forum des associations
- > le 19 novembre, Repas du Beaujolais Nouveau
- > le 20 novembre, participation aux 20 ans des droits de l'enfance
- > les 27 et 28 novembre organisation du Marché de Noël
- > les 10 et 11 décembre participation au goûter de Noël des enfants
- > le 12 décembre, repas de Noël du Club
- > le 6 janvier 2011, Assemblée Générale et Galette des Rois

## ■ Twirling

# Deux jeunes championnes

*Chloé Goulu et Salomé Grapin, Vice-Championnes de France 2010 en duo*

Salomé est aussi Vice-Championne de Picardie 2010 et se classe 11<sup>ème</sup> sur 25 au Championnat de France. Chloé est aussi Championne de Picardie 2010 et se classe 14<sup>ème</sup> sur 25 au Championnat de France.

Ces 2 athlètes ont fourni un très grand travail tout au long de l'année, courageuses et téméraires avec une motivation présente à chaque entraînement. Elles ont travaillé sans relâche et ont été récompensées en obtenant ces excellents résultats régionaux & nationaux en individuel et en duo. Félicitations à nos championnes !



## Agenda des manifestations



### Mai

- ▶ le 08, Cérémonie aux Monuments aux Morts avec la chorale d'Arts et Musique et Repas des anciens, Salle Polyvalente
- ▶ les 14,15, Festi'Jeunes et concert Rock d'Arts et Musique salle Polyvalente et Espace Jeunesse,
- ▶ les 21, 22, Festival de la Nature,
- ▶ le 22, Fête des associations salle de la Convivialité et Polyvalente, Marché Fête des Mères salle des Aînés.
- ▶ les 23, 24, Tournoi Inter-École d'échecs par l'association I-D-E-E, salle Polyvalente
- ▶ les 28, 29, Tournoi de Ping de l'A.S.L.C., salle Polyvalente
- ▶ les 30, 31, Tournoi Inter-École d'échecs par l'association I-D-E-E, salle Polyvalente

### Juin

- ▶ le 04, Fête et spectacle de l'ASLC, salle Polyvalente
- ▶ le 04, Braderie du Secours Populaire, salle de la Convivialité
- ▶ le 05, Judo et journée de l'association, salle Polyvalente
- ▶ le 07, Tournoi Inter-École d'échecs par l'association I-D-E-E, salle Polyvalente
- ▶ le 11, Théâtre enfants de Familles Rurales, salle Polyvalente
- ▶ le 12, Brocante d'Histoire et Collection
- ▶ le 18, Feux de l'été du Comité des Fêtes
- ▶ le 19, Théâtre adultes de Familles Rurales, salle Polyvalente
- ▶ le 25, Fête des Écoles et remise des prix, Cour de l'ancienne école primaire
- ▶ le 26, Tournoi interne du Tennis Club et barbecue

### Juillet

- ▶ le 02, Festif l'art, terrain de football
- ▶ le 13, feu d'artifice et bal populaire du CDF
- ▶ le 14, Pot Républicain place de la Mairie

### Septembre

- ▶ le 10, CDF, Forum des Associations et Fête Communale
- ▶ le 11, CDF, Brocante et Fête Communale
- ▶ le 12, CDF, Fête Communale et tours de manèges gratuits pour les enfants scolarisés

■ Recycler

## Dispositif Eco-emballage, pour un meilleur recyclage ?

*Le tri des déchets ménagers est devenu un réel problème et le recyclage des déchets, du même coup, une priorité affichée. Si depuis 1992, le tri a sensiblement augmenté, il n'en reste pas moins que plusieurs points noirs entachent le dispositif du point vert d'Eco-Emballages*



### Qu'est-ce qu'Eco-emballages ?

Eco-Emballages est une entreprise privée créée en 1992 et agréée par les pouvoirs publics pour organiser, superviser et financer la collecte sélective, le tri et le recyclage des emballages ménagers en France. Les entreprises ont l'obligation de contribuer financièrement à la collecte et au retraitement



des emballages qu'elles mettent sur le marché ; Eco-emballages perçoit ces contributions financières et accompagne le recyclage des emballages. En échange de leur participation financière, les entreprises apposent le point vert sur leurs produits. Ce point vert, qui

figure sur 95% de nos emballages, permet ainsi de reconnaître une entreprise partenaire du programme français de valorisation des emballages ménagers. Eco-Emballages encourage également les entreprises qui mettent des produits emballés sur le marché à concevoir des emballages plus compatibles avec l'environnement : moins lourds, facilement recyclables, ayant le moins d'impact possible sur l'environnement.

### Les points noirs du Point Vert

Des associations de protection de l'environnement ainsi que le CNIID (Centre national d'information indépendante sur les déchets) ont mis en lumière des dysfonctionnements dans le dispositif Eco-emballages. Tout d'abord, le point vert sur les emballages signifie que l'entreprise a payé une contribution à Eco-emballages (en moyenne 0,7 centime d'euros par emballage, selon le matériau et son poids). Mais contrairement à ce que l'on pourrait penser, le point vert ne veut pas dire que l'emballage est recyclable ou recyclé. De plus, les contributions des entreprises à l'éco-organisme n'ont pas permis une réduction significative du volume d'emballage. Les emballages représentent encore 50% en volume et 30% en poids des déchets ménagers. Même si le poids des déchets d'emballages reste stable, le nombre d'emballages augmente globalement.

La commune de Chauconin-Neufmontiers incite ses habitants à **procéder à un tri sélectif le plus poussé possible (bornes à verres, collecte de piles, sacs à déchets verts ou composteurs, bacs bleus).**

■ Conseil Général

## Elections cantonales

### 2<sup>ème</sup> tour le 27 mars 2011

Inscrits : 1388 - Votants : 597 - Exprimés : 475 - Nuls : 122 soit 20,4%

Candidats	Nombre de voix	%
Morin (UMP)	254	53,5
Arnautu (FN)	221	46,5

### 1<sup>er</sup> tour le 20 mars 2011

Inscrits : 1388 - Votants : 614 - Exprimés : 602

Candidats	Nombre de voix	%
Pinet (EEV)	58	9,6
Chomont (PS)	163	27,01
Mavré (FG)	105	17,4
Morin (UMP)	112	18,6
Arnautu (FN)	143	23,8
Agu-Cheriki (POI)	6	1,0
Pennaccioni (CAP21)	15	2,5

## Les assistants maternels agréés



**ADJAOUT Séverine** : 3 impasse du Lavoir,  
Tél. : 01 60 25 36 74 - Port. : 06 23 56 20 75

**BEATRIX Jacqueline** : 12 rue de la  
Chantonne, Tél. : 01 64 34 32 33

**BENCHAO Hind** : 32A rue François Daru,  
Tél. : 01 60 01 92 20

**BOURCIER Brigitte** : 67 rue Charles Péguy,  
Tél. : 06 65 27 83 12

**BOVA Laëtitia** : 22 rue du Vivier, Tél. :  
01 60 23 40 84

**CHARLICANNE Gislaïne** : 5 rue d'Ozières,  
Tél. : 01 64 34 13 02

**COMMEAU Isabelle** : 23 rue Lucien Roos,  
Tél. : 01 64 24 66 62

**ETCHART Nathalie** : 49 rue Pierre  
Charton, Tél. : 01 60 23 41 09

**FRANÇOIS Martine** : 30 rue François Daru,  
Tél. : 01 64 33 16 42

**HELLUIN Béatrice** : 2 bis rue Lucien Roos,  
Tél. : 01 64 33 48 64

**ID SAAYOUF Fatima** : 37 Grande Rue,  
Tél. : 01 64 33 87 39

**JUAREZ Monsera** : 16 rue de la Croisée,  
Tél. : 01 64 27 45 16 - Port. : 06 06 44 57 59

**LANGLOIS Virginie** : 28 place des  
Chaudrons, Tél. : 01 60 38 03 42

**MOUZIN Pascale** : 1 allée Clos Maurice,  
Tél. : 06 22 96 42 48

**QUENIART Isabelle** : 7 rue d'Ozières, Tél. :  
09 51 64 39 34 - Port. : 06 74 69 47 62

**ROBER Evelyne** : 32 Grande Rue,  
Tél. : 01 64 33 40 06

**SAMPEDRANO Renée** : 78 rue Charles  
Péguy, Tél. : 01 60 09 52 17

**SAUNIER Isabelle** : 10 impasse de la Grand  
Cour, Tél. : 01 60 09 35 49

**SIMON Patricia** : 6 rue des Jardins,  
Tél. : 01 60 25 39 95

**STABLER Evelyne** : 17 rue du Coteau,  
Tél. : 01 64 34 31 93

**TELLIER Nathalie** : 5 rue du Moulin,  
Tél. : 01 64 33 47 64

**VINANDY Isabelle** : 5 allée de l'Ormelet,  
Tél. : 01 60 23 40 10 - Port. : 06 11 87 10 93

**ZINNA Giuseppe** : 4 allée de l'Ormelet,  
Tél. : 01 60 23 02 57

## Etat civil

### Naissances

24/08 FROELIGER-BUISSON Noémie  
24/08 HOMPert Owen  
23/09 GOULAHcEN Selma  
17/10 BENARD-VIEIRA Raphaël  
30/10 HURAND Tiana  
21/11 PONS Abigaëlle  
22/11 BRANIA GUILLOT Jade  
13/12 GONDOUIN-VACHET Erwan  
23/12 GUILLOU Valentin  
27/12 ADAM Justine  
19/01 MOINE Maylie  
30/01 VIEIRA Louna  
01/02 BACCUS Nola

### Mariages

25/09 LANGLAIS Julien/BEAUMONT Céline

### Décès

20/09 MERCIER Yvette épouse GLERANT  
28/09 LAVAUD Marie veuve GAUCHE  
15/11 SENNE Michel



## La mairie à votre service

Tél : 01 64 33 11 18 Fax : 01 64 33 97 54

Courriel : chauconin-neufmontiers@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture** : lundi, jeudi, vendredi : de 15h à 18h - mardi de 16h à 19h,  
samedi de 9h à 11h 30 - Fermé le mercredi

[www.chauconin-neufmontiers.fr](http://www.chauconin-neufmontiers.fr)

## Infirmière



### M<sup>me</sup> LOUAAR Jocelyne

Cabinet : 01 64 33 66 16

- Infirmière D.E.
- Soins à domicile

9, rue Jean Jaurès (face Mairie)  
77124 Crégy-lès-Meaux

**Soins au cabinet sur rendez-vous**

## Médecins



### Dr BERARD

Tél : 01 60 25 49 42  
65, rue Charles Péguy

**Consultation sur rendez-vous**

### Dr DUDEBOUT

Tél : 01 60 44 07 25  
3, rue Georges Frisze

**Consultation sur rendez-vous**

## Collecte



### Monstres :

Mercredi 18 mai, 21 septembre,  
14 décembre 2011

## & déchetterie

Déchetterie de Crégy-lès-Meaux

Tél : 01 60 24 75 70

Gratuit pour les Particuliers

### Horaires d'été

#### Mars>octobre

- Lundi : 10h-12h et 14h-18h
- Mardi : 14h-18h • Mercredi : 10h-12h et 14h-18h • Jeudi : 14h-18h
- Vendredi : 10h-12h et 14h-18h
- Samedi : 9h-12h et 14h-18h
- Dimanche : 9h-12h

Dépôts limités à 4m<sup>3</sup> par jour

## Balayage mécanisé en 2011

Les vendredis 8 et 22 avril • 6  
et 20 mai • 10 et 24 juin • 8  
et 22 juillet • 5 et 19 août • 9  
et 23 septembre • 7 et 21  
octobre • 4 et 18 novembre •  
9 et 23 décembre

**Merci de laisser la voie libre**



Spécialiste en énergies renouvelables, capteur solaire,  
pompe à chaleur, chaudière à condensation,  
financements crédits d'impôts

Votre contact M. Francis GRIFFAUT  
Tél. : 01 60 23 22 11 – Fax : 01 64 33 82 98  
Email : contact@seric.eu

Siège social : 7 rue Raoul Lucien – 77124 Chauconin-Neufmontiers



Entreprise certifiée  
Qualico / Qualibat /  
PG / Qualipec



## CHRIS-ELECTRO-CHAUC



### ELECTRICITÉ

Dépannage - Installation

BOGOBOWICZ Christian

6, rue des Peupliers

77124 Chauconin-Neufmontiers

Fax : 01 60 23 19 73 Mobile : 06 16 98 31 13

## Garage LINO Automobiles

Réparation toutes marques

34, rue de Neufmontiers  
77124 Penchard

Tél/Fax : 01 64 34 29 74

garagelinoautomobiles@orange.fr

Siret : 508 064 607 00015



## ROUABLE

### Maçonnerie



11 rue du Pré Tillet - 77124 Villenoy

Tél : 01 64 34 05 68 Mobile : 06 19 68 61 02

Z.A. « Les Vignes »  
3 à 7 rue de Meaux  
Chauconin-Neufmontiers

Entrepôts  
Bureaux et ateliers  
Disponibles en location



## SABLIÈRES DE MEAUX

Tél : 01 64 33 21 04

Fax : 01 60 25 46 66

Transports toutes distances - Aéroports, gares, hôpitaux  
Transport de malade assis - Transport de colis et plis urgents

## TAXI Plus



Téléphone : 06.09.64.16.99

Télécopie : 01.60.09.53.10

E-mail : caroletaxi77@orange.fr

Véhicule climatisé de 1 à 6 places  
Possibilité de règlement par CB

Carole Lenoir - 16, rue d'Ozière 77124 Chauconin-Neufmontiers

**CONVENTIONNE PAR LA SECURITE SOCIALE**

(prise en charge sans avance de frais)

PISTOL'AUTO Carrosserie Peinture  
Lizy sur Ourcq  
www.pistolauto.fr  
01.60.44.06.62  
3 route du Vieux Moulin  
(près de la piscine de Lizy sur Ourcq)



Les joies de la neige



Visite du patrimoine historique, organisée par l'ASLC



Les exposants du Marché de Noël organisé par les aînés



Fête de la commune



Concours de vélos décorés

les **21 et 22** mai

# FÊTE DE LA NATURE



**PENDANT LES DEUX**

Expositions  
pédagogiques,  
animation (autour du tri  
sélectif), film sur les insectes  
pour les enfants

**JOURS**

**SAMEDI 21**

**14h** Conférence biodiversité suivie d'une promenade pédagogique dans la prairie aux abeilles, **17h** Film "Pesticides non merci", **18h** Débat avec Yann Fiévet, **20h** Pot bio de clôture équitable !

**DIMANCHE 22**

**10h** Promenade contée par Cathy dans l'Espace Naturel Sensible de la Butte de Montassis - **12h** pot de l'amitié, suivi à **14h** par la fête des associations



Dessins réalisés par les enfants de la classe de CP de Fernanda Morel - Ecole de Chauconin-Neufmontiers